

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 12 août 2013 à la salle Joseph-Viel, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M. André Chouinard, maire
 M^{mes} Juliette Côté, conseillère
 Suzanne Ouellet, conseillère
 Chantal Pelletier, conseillère
 MM. Raymond Malenfant, conseiller
 Gilbert Morneau, conseiller
 Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Danielle Albert, directrice générale, est aussi présente.

OUVERTURE

La séance est ouverte à 19 h 30 par André Chouinard.

RÉSOLUTION N° 2013-08-161

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-08-162

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2013

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013 dans sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-08-163

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2013

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2013 dans sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-08-164

APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu que les comptes totalisant 173 207,67 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 08-2013 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Maire fait lecture du résumé de la correspondance.

POLITIQUE FAMILIALE – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Renée Anique Francoeur, chargée de projet, résume le travail réalisé jusqu'à présent dans ce dossier. Le comité en est maintenant aux derniers préparatifs pour le lancement du guide. L'activité pourrait être réalisée le dimanche 8 septembre de 14 h à 16 h au jardin d'antan. Aussi, pour permettre la réalisation du guide, madame Francoeur demande aux membres du conseil de donner leur point de vue à propos des logos suggérés. Tous s'entendent sur celui proposé par le comité de la politique familiale – municipalité amie des aînés. La possibilité d'inaugurer le jardin d'antan lors de cette activité est envisagée.

RÉSOLUTION N° 2013-08-165

CHOIX D'UN LOGO POUR LA MUNICIPALITÉ

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'approuver le logo proposé par le comité, soit celui composé d'une samare d'érable de couleur orangée se reflétant dans l'eau et de trois lignes courbes bleues représentant les trois rivières se rejoignant dans le village et dont le lettrage utilisé est identique à celui des enseignes aux entrées de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-08-166

EMBAUCHE DE RÉGINE DESROSIERS – REMPLACEMENT À L'ENTRETIEN SANITAIRE

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu d'entériner l'embauche de madame Régine Desrosiers à titre de préposée à l'entretien sanitaire en remplacement de madame Rita Plourde, laquelle est absente suite à un accident de travail. Les conditions de travail sont celles prévues à la politique de gestion de ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉTITION - ASPHALTE – RANG 1 ET 2 EST

Les élus analyseront ce dossier en profondeur lors du comité de travail du mardi 27 août prochain.

RÉSOLUTION N° 2013-08-167

CONTRIBUTION AU GALA COUNTRY DE SQUATEC

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'offrir un forfait de deux nuitées dans un chalet de l'établissement *Camping et chalets de Squatec*, et ce à titre de commandite pour le prochain gala country qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2013 au Club des Bien d'Même à Squatec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-08-168

DEMANDE DE RENAUD PELLETIER - ARPENTAGE

Considérant la demande de monsieur Renaud Pelletier, soit l'arpentage de la ligne de son lot (10-A-P, rang 6, canton Robitaille) du côté Est en bordure de la piste cyclable et pédestre mise en place en 2011.

Considérant la condition mentionnée à l'entente signée en 2011, laquelle précise que la clôture sera enlevée et remplacée par la mise en place de piquets à intervalles réguliers afin de conserver la localisation de ligne de lot.

Considérant qu'aucun piquet n'a été installé lors de la mise en place du sentier.

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de mandater les arpenteurs Pelletier Labrie pour réaliser l'arpentage et le piquetage de la ligne du côté Est du lot 10-A-P, rang 6 du canton Robitaille.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-08-169

ARPEMENTAGE – RUES DE LA PLAGES ET DU LAC

Sur la proposition de Raymond Malenfant, il est résolu de mandater la firme BPR pour réaliser l'arpentage préliminaire aux travaux, soit l'alignement de la chaussée projetée et l'implantation d'un réseau de stations d'arpentage. La facture devrait s'élever à environ 1 500 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Avant de traiter les dossiers d'embauche d'opérateurs de camion pour les travaux de réfection des rues de la Plage et du Lac, monsieur André Chouinard, maire, informe le conseil qu'il doit se retirer durant les délibérations et les votes concernant ces embauches puisqu'il risque d'être en conflit d'intérêt. Il cède alors la présidence de l'assemblée au maire suppléant Raymond Malenfant.

RÉSOLUTION N° 2013-08-170

EMBAUCHE DE PERSONNEL – TRAVAUX – RUES DE LA PLAGES ET DU LAC

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de procéder à l'embauche de Danick Pelletier à titre de manœuvre pour la pose des tuyaux, sur une base temporaire. Il est de plus résolu de procéder à l'embauche de Carl Robichaud et de Doris Dubé à titre d'opérateurs de camion sur appel selon les besoins et sur une base temporaire pour la durée des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Monsieur le maire revient à la table du conseil et reprend la présidence de l'assemblée.

RÉSOLUTION N° 2013-08-171

CONDOLÉANCES À MONSIEUR GILBERT MORNEAU

Sur la proposition de Raymond Malenfant, les membres du conseil offrent leurs condoléances à monsieur Gilbert Morneau, conseiller, suite au décès de son frère Normand. De plus, il est résolu de transmettre un don de 50 \$ à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent.

Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 10.

Je, André Chouinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directrice générale, secrétaire-trésorière